



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 18416

### Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sur les difficultés que rencontrent les étudiants à trouver une entreprise (artisanale, commerciale ou industrielle) susceptible de les accueillir pendant leur période de stage, très souvent indispensable à la validation du diplôme. En effet, malgré le caractère obligatoire de cette expérience de terrain, très peu d'écoles proposent un service de recherche laissant les étudiants livrés à eux-mêmes. Il lui suggère de créer au sein des chambres interconsulaires des bureaux centralisateurs qui pourraient à la fois traiter les demandes des étudiants et prospecter les entreprises. Les syndicats patronaux pourraient aussi favoriser le développement des possibilités de stages en recensant les besoins de leurs adhérents et en les incitant à participer à la formation de la nouvelle génération de salariés ou dirigeants. Aussi il lui demande s'il soutient ces propositions et ce qu'il compte faire pour aider les stagiaires en mal d'employeurs.

### Texte de la réponse

L'aide à la recherche de stages en entreprises fait partie des missions des chambres consulaires concernant l'orientation et l'accueil des jeunes, qu'il s'agisse des centres d'aides à la décision (CAD) des chambres de métiers ou des « Points A » des chambres de commerce et d'industrie. Toutefois, cette activité est plus ou moins développée selon les chambres. Les organisations professionnelles mènent également une politique active en matière d'accueil des jeunes dans les entreprises. Il convient donc d'inciter les établissements scolaires et universitaires à contacter les chambres consulaires et les organisations professionnelles de leur département afin d'initier des conventions de partenariat dans ce domaine. En tout état de cause, le secrétariat d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation soutiendra toute démarche expérimentale de nature à développer la formation des jeunes en entreprise.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Loncle](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18416

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

**Ministère attributaire :** PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2003, page 3793

**Réponse publiée le :** 28 juillet 2003, page 6092